8. ANNEXE



Ouverture de la 37^e législature

Résultats des élections générales du 27 novembre 2000

Parti libéral Premier ministre Jean Chrétien 172 sièges
Alliance canadienne Chef de l'opposition officielle Stockwell Day 66 sièges
Bloc Québécois Chef de parti Gilles Duceppe 38 sièges
Nouveau parti Chef de parti Alexa McDonough 13 sièges
démocratique
Parti progressiste- Chef de parti Joe Clark 12 sièges

conservateur

47 députés ont été élus pour la première fois alors que 253 députés ont été réélus.

Les membres de la 37^e législature se réuniront pour la première fois le 29 janvier.

Élection du président de la Chambre des communes

L'élection au scrutin secret du président de la Chambre des communes (auparavant l'honorable Gilbert Parent) est le premier point à l'ordre du jour. Aucune autre activité ne peut aller de l'avant avant cette élection.

Une fois que le président aura été élu, ce qui exige souvent plusieurs tours de scrutin, la Chambre ajournera au lendemain, le 30 janvier, pour le discours du trône et l'ouverture officielle du Parlement.

Le discours du trône

Le discours du trône, prononcé par la Gouverneure générale, Adrienne Clarkson, marquera l'ouverture officielle du Parlement. Ni la Chambre ni le Sénat ne peuvent conduire d'affaires publiques avant ce discours qui précisera les vues du gouvernement concernant le pays, les grandes questions et le programme de la session et qui donnera un aperçu des projets de loi qu'entend présenter le gouvernement.

Ministres

Après la dissolution du Parlement et les élections, les ministres conservent leur rôle et leur titre puisqu'ils ont été nommés par la Couronne. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir été élu pour être nommé ministre, bien que ce soit habituellement le cas. Les ministres défaits aux élections conservent leur poste tant que le Premier ministre ne les a pas remplacés.

Le 9 janvier, le Premier ministre a annoncé la nomination de trois nouveaux